

Le présent rapport coïncide avec le 20ème anniversaire de l'APSF, 20 années dédiées au progrès du financement des ménages et des entreprises. C'est d'ailleurs sous ce titre que l'APSF publie, à cette occasion, un ouvrage qui donne un aperçu sur le chemin parcouru depuis.

Aujourd'hui, nos métiers sont dans une situation où, au niveau de l'environnement les incitations cèdent la place aux contraintes, les règles prudentielles se renforcent, la concurrence s'exacerbe. Ces nouvelles données n'ont pas manqué d'interpeller l'APSF et c'est pourquoi lors de l'exercice 2013, objet du présent rapport, et lors du premier semestre 2014, le chantier relatif aux perspectives des métiers de financement, en général, et du crédit à la consommation, en particulier, constitue sans conteste le plus sensible dont le Conseil de l'APSF s'est saisi.

Le chantier est d'envergure et l'équation complexe. Mais, à n'en pas douter, les métiers de financement portent en eux une bonne partie de la solution, parce que, pour certains, ils accompagnent par nature la croissance économique, à travers des solutions aptes à financer la consommation et l'investissement, et, pour d'autres, ils offrent des services de proximité ou à forte valeur ajoutée technologique.

Consolider cet atout pour offrir à nos métiers de nouveaux horizons requiert naturellement d'être plus ingénieux et plus perspicaces que jamais. D'ores et déjà, l'APSF a pris les devants et a commencé par effectuer son propre état des lieux. Sans doute, la mise en perspective des conclusions de cette étude, pour qu'elle soit pertinente, demandera-t-elle d'associer à la réflexion des avis externes et neutres.

En évoquant les 20 ans de l'APSF, je ne peux pas ne pas penser au fait que l'APSF a joué, dans bien des domaines, un rôle de précurseur, comme c'est le cas de la maîtrise du risque, de la protection du consommateur, de l'éducation financière et de la médiation ...

Au risque de me répéter, je n'insisterai jamais assez, en ce qui me concerne, sur la nécessité d'inscrire le principe de bonne gouvernance comme condition première pour consolider nos métiers, en améliorant la relation avec la clientèle et en promouvant un crédit responsable, tant vis-à-vis des ménages pour une consommation réfléchie que des entreprises pour un investissement prometteur.

Bonne lecture.

Abdallah Benhamida



MOT DU PRESIDENT